

L'Espace Congrès

Un équipement multifonctionnel pour tous

La commune de Charlieu disposait d'une salle des fêtes inadaptée à son usage d'un point de vue fonctionnel et thermique confirmée par les conclusions de l'étude de faisabilité réalisée en 2013.

Pour pallier ce déficit et pour améliorer énergétiquement son patrimoine, la municipalité a lancé le projet d'une nouvelle salle offrant un équipement exceptionnel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, adapté à tout public, à son environnement et à tout type de manifestation. Il sera construit avec bon sens en utilisant des matériaux pérennes au bilan carbone limité tout en proposant un confort optimal. Il sera situé Rue Dorian sur le site de l'ancienne station d'épuration.

Calendrier de réalisation

L'année 2021, permettra de finaliser toute la partie administrative ainsi que le dépôt du permis de construire. L'achat de la maison contiguë au terrain a été réalisée. Les travaux démarreront en 2022 avec un objectif d'ouverture courant 2023.

Aménagement d'accueil et traitement des abords de l'espace congrès

Le projet d'aménagement s'appuie sur les atouts paysagers et patrimoniaux du site. La limite nord avec l'espace paysager sera renforcée par la mise en place d'une végétation variée accompagnant la clôture. La limite avec l'extérieur pourra être en partie reprise pour permettre l'aménagement des stationnements, intégrer les équipements techniques existants et proposer une clôture et une haie mixte plus qualitative. A contrario, la vue côté Sornin sera ouverte sur le cours d'eau et sur le grand paysage. La végétation bordant la rivière sera conservée en majeure partie. Une nouvelle clôture viendra délimiter la parcelle pour fermer l'accès et sécuriser l'enceinte du parc.

Une grande allée menant au parvis de l'espace congrès offre une perspective sur le paysage. Lors d'un mariage, on peut facilement s'imaginer l'arrivée des mariés par cette allée principale les menant jusqu'au parvis ou à la placette centrale de l'entrée. Un premier grand espace de parking sera créé. L'organisation de la parcelle et le positionnement du mur actuel permettront de proposer un agencement du stationnement d'environ 105 places sans vis-à-vis direct avec la route départementale. L'ensemble sera cohérent et rappellera le souvenir des vergers et potagers du jardin originel. Un deuxième espace de stationnement d'environ 44 places sera créé.

La prairie arborée, ainsi que la placette qui lie cet espace au bâtiment, à son parvis et à l'allée centrale, offriront un potentiel d'animation et de flânerie propice aux manifestations et autres activités (apéritifs, réunions extérieures, photos de mariage, jeux...).

UN PROJET AMBITIEUX



Un espace lumineux

Le parvis, grand espace couvert présente une façade qui laisse passer la lumière artificielle. Repère depuis la rue, repère dans le paysage, le volume de l'entrée est un espace magique qui scintille. L'éclairage intérieur doré du parvis irrigue le paysage alentour.

Le projet est constitué de simples volumes parallélépipédiques assez longs. Le premier est le socle, il abrite tous les locaux. Le deuxième vient se poser dessus. Plus fin, il coiffe la grande salle, le hall et le parvis. Le bardage métallique sera réalisé simplement. Il s'inspirera des portes de hangar des années 50, en tôle mince avec une pointe de diamant pour la rigidifier. Aussi, cela crée des facettes qui forment un miroir déstructuré du paysage de la vallée.

La disposition du bâtiment permettra de profiter d'espaces extérieurs largement ensoleillés, du soleil couchant mais aussi de se protéger du vent. De grands arbres seront plantés pour offrir de l'ombre pendant les fortes chaleurs. La proximité de la rivière sera également un atout pour rafraîchir l'air ambiant. Le parc disposera de belles ouvertures à l'ouest pour profiter de la soirée.

Un équipement modulaire

Dans ce bâtiment qui accueillera diverses manifestations (congrès, mariage, mais aussi loto ou thé dansant), il nous a paru important de créer un espace modulable et à l'échelle de Charlieu et de sa ruralité.

Vous pourrez organiser tout autant des fêtes de famille que des manifestations avec vos associations (de 50 à 400 personnes).



RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT



ET RAISONNÉ

Un système de volets et de cloisons acoustiques amovibles permet de s'adapter aux différents usages : utilisation en journée avec des salles largement ouvertes sur l'extérieur, utilisation festive avec la fermeture des volets pour l'impact acoustique, mutualisation des salles ou au contraire événements qui se déroulent simultanément.

Un projet avec une enveloppe thermique performante

Le projet s'attache à utiliser le bon matériau au bon endroit. L'enveloppe est construite en mur ossature bois et béton. Le bardage est en tôle laquée. C'est un matériau extrêmement pérenne, sans entretien et qui résiste bien aux intempéries. Le sol des salles de réception est composé d'un parquet en bois clair.

Un projet raisonné

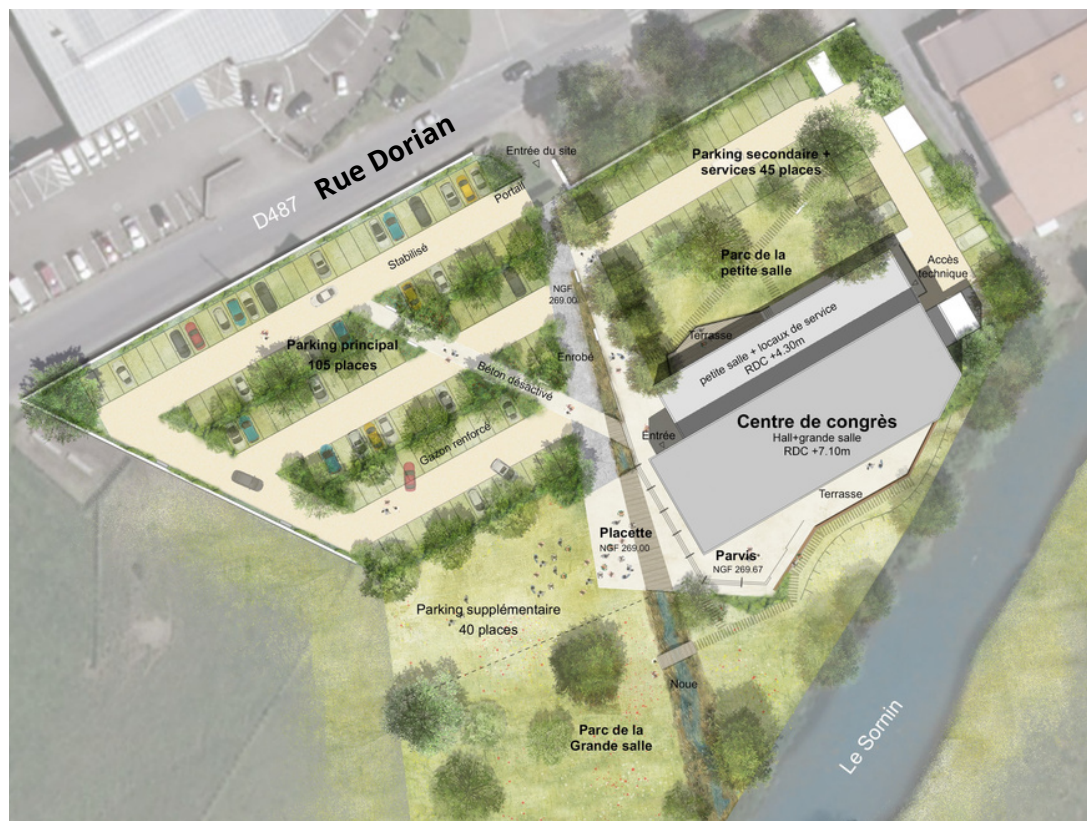
Afin de prendre en compte la proximité du Sornin, le bâtiment sera surélevé par rapport au terrain environnant.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 4,5 M€.

Des cofinancements sont déjà acquis (985 000 €) et d'autres sont à venir. Une réserve financière d'un million d'euros a été provisionnée depuis 2014.

L'espace congrès devra être nommé prochainement : nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions ou questionnements.

✉ contacts@ville-charlieu.fr



Un peu d'histoire...

**Signature de l'acte de jumelage
entre Calne et Charlieu
le 17 octobre 1970**



Le Comité de Jumelage

Créé en 1966, d'abord sous forme de commission municipale par Mr Pierre Bay, alors maire de Charlieu, il établit progressivement des relations entre notre ville et Enningen en Allemagne et Calne en Angleterre qui aboutissent au jumelage avec ces deux villes en 1968 et 1970.

Son but est de maintenir et de développer des relations amicales, culturelles, sportives, sociales et professionnelles en organisant chaque année une rencontre entre les villes jumelles. Les échanges avec les associations locales ont toujours été chaleureuses et empreintes de convivialité.

Le comité est dans son essence même une association ouverte : ouverte à toutes les idées, ouverte à toutes les générations et aux habitants de Charlieu et de ses environs.

Toute personne intéressée par le jumelage peut rejoindre le comité.

✉ gerard.lantheaume@orange.fr

☎ 06.16.22.05.01



50 ans déjà

CALNE - CHARLIEU TWINNING

ALL ARE INVITED TO ATTEND THE TWINNING OF

Calne AND Charlieu

AT
Calne Fynamore School Field
(IF WET IN FYNAMORE SCHOOL HALL)

ON
Sunday 4th July, at 7.30 p.m.

PROGRAMME OF SONGS AND MUSIC BY -
Local Schools, Town Band,
and T.W.G. Choir

ADMISSION AND REFRESHMENTS FREE
COFFEE AND BISCUITS IN FYNAMORE SCHOOL AT END OF TWINNING CEREMONY

PLEASE ATTEND

The Visitors from Charlieu will be in Calne from July 2nd to July 6th and will be attending Calne Carnival on Saturday July 3rd



CHARLIEU JULY 3rd 1971 **Times** THE VOICE OF THE PEOPLE **CALNE** PRICE 5p.

ENTENTE CORDIALE

The friendship between Calne and Charlieu began just over 4 years ago, when Felix Mossart, a schoolmaster from Charlieu came to Calne to visit Mr. Mayor (at that time, Councillor J. Whiles) to explore the possibility of twinning and of starting holiday exchanges between the schoolchildren of the two towns.

As a result of this first meeting, and after discussions between the schools, a small party of Calne children visited Charlieu in July 1968 when the Mayor (then Councillor R. J. Drownham) received a party of 13 French children.

The next step towards the twinning came at Easter 1969 when a party of 26 children visited Calne with Monsieur Mossart. At the Civic Reception Monsieur Mossart conveyed an invitation from the Mayor of Charlieu (Pierre Bay) for a group to Calne Borough Council, to visit Charlieu. The success of the Schools visit had prompted the Charlieu Council to consider and discuss the possibility of twinning.

L'entente entre Calne et Charlieu commença il y a quatre ans, quand M. Felix Mossart, professeur de Charlieu vint à Calne pour rendre visite au Maire (à cette époque M. le Councillor J. Whiles) pour explorer la possibilité d'un jumelage et des échanges entre les élèves des deux villes.

A la suite de ce premier rencontre et après des discussions entre les deux écoles, un petit groupe d'enfants de Calne allèrent à Charlieu à Pâques 1968. La visite de retour fut faite en juillet 1968 quand le Maire (Councillor R. J. Drownham) accueillit un groupe de 13 enfants français.

L'étape suivante vers le jumelage fut faite à Pâques 1969 quand un groupe de 26 enfants se rendit à Calne accompagné de M. Mossart. A la réception de la part du maire de Charlieu (M. Pierre Bay) pour un groupe de Charlieu à Calne.

The success of the Schools visit had prompted the Charlieu Council to consider and discuss the possibility of twinning.

L'étape suivante vers le jumelage fut faite à Pâques 1969 quand un groupe de 26 enfants se rendit à Calne accompagné de M. Mossart. A la réception de la part du maire de Charlieu (M. Pierre Bay) pour un groupe de Charlieu à Calne.

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique